

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU  
JEUDI 23 OCTOBRE 2008**

**GROUPE SCOLAIRE DE CENAC**

Présents :

- Mr Coulais, Mr Pointet (élus-mairie)
- Mme Laborde (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
- Mmes Bonnet, Daney, Hélié, Juniot, Roussel et Mrs Arriau, Kappelhoff, Sous, représentants de l'APE ( Association des Parents d'Elèves)
- Mmes Chauffaille, Delaporte, Léger-Ardurat, Méry, Miska, Moisan, Périn, Sétini et Mr Lamarque (équipe enseignante).

Excusés :

- Mme Le Maire
- Mr Sauvaget, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de l'Entre-Deux-Mers

1/ Présentation des membres du Conseil d'école

2/ Avenant au « Projet d'école » : Aide personnalisée

Les 60 heures réservées à l'Aide Personnalisée aux enfants en difficulté se décomposent de la façon suivante : 6 heures consacrées à la mise en place , aux concertations et aux bilans.  
54 heures effectives auprès des enfants réparties sur 3 périodes.

Les parents dont les enfants sont concernés par cette aide sont informés par l'enseignant et peuvent accepter ou refuser (par écrit). A la fin de chaque période, un bilan est fait puis communiqué aux familles.

A Cénac, 32 enfants sont concernés pour cette 1ere période ( 4 MS, 2 GS, 3 CP, 5 CE1, 6 CE2, 4 CM1 et 8 CM2), une seule famille a refusé.

C'est un peu tôt pour faire un bilan mais l'impression globale est positive.

Rappel des jours et horaires : Lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 pour les MS,GS et CE1  
Mardi et jeudis de 16h30 à 17h30 pour les CP, CE2, CM1 et CM2

3/Sécurité dans les sanitaires

Le sol des sanitaires en maternelle est particulièrement glissant ; plusieurs chutes se sont produites cette année. Ce problème déjà signalé lors du premier conseil d'école, l'année dernière, n'a pas été résolu et le panneau « sol glissant » alors mis en place n'était pas une mesure suffisante. A ce jour, les sanitaires sont toujours aussi dangereux.

4/ Passage du B2I et acquisition d' ordinateurs

En mars 2008, l'achat de matériel a été voté par la mairie, mais la subvention accordée par le Conseil Général (après étude du projet élaboré par les enseignants) ne pourra être versée tant que les travaux du préau ne seront pas terminés.

La Municipalité a donc pris la décision de débloquer la totalité des fonds dans la mesure où elle n'est pas certaine d'obtenir la subvention rapidement. Elle a fait effectuer de nouveaux devis et s'engage à fournir ces ordinateurs pour fin novembre.

Nous demandons alors si ces portables seront réservés à l'école. Mr Pointet précise qu'ils pourraient être utilisés par une association informatique du créonnais.

Les parents d'élèves s'opposent au fait que cette association utilise un matériel qui sera en partie financé par le Conseil Général et donc de fait, pour l'école. Ils se demandent pourquoi une association privée et externe à l'école peut utiliser les locaux scolaires alors qu'ils sont refusés à des associations cénacaises. Une enseignante signale qu'elle n'a toujours pas de clé pour entrer à l'école car sa clé a été donnée à cette même association.

#### 5/Classes de découverte :

- **Usepiades** pour les MS/GS à Hostens. L'enseignante demande que la somme allouée par la mairie soit versée à la coopérative scolaire sous forme de subvention (pour des raisons pratiques).
- **En projet** : sortie de 4 à 5 jours pour 2 classes (PS/MS et CP/CE1) peut-être à la montagne, un problème de tarif (2000€) pour le transport.
- **Projet** de 2 à 3 jours à Paris, pour les classes de CE2 et CM1.

Mr Arriau propose pour le voyage à Paris de se rapprocher de l'école de Camblanes qui le fait chaque année. Mr Coulais aimerait organiser une réunion en novembre pour évoquer tous ces projets.

#### 6/La question du travail par cycles 1,2 et 3.

L'école primaire est divisée en 3 cycles pluriannuels. Cette organisation permet à l'enfant d'évoluer à son rythme sur plusieurs années en fonction de sa maturité. L'année scolaire classique n'est plus le seul critère d'évaluation et s'il y a redoublement c'est en fin de cycle.

Les nouveaux programmes 2008 comprennent 2 parties distinctes mais indissociables.

- Les programmes proprement dits avec les compétences attendues en fin de cycle.
- Les progressions annuelles en français et en mathématiques qui sont des repères pour organiser la progressivité des apprentissages.

#### **Concrètement :**

- les classes de cycle 2 + la classe de CE2 participent à un même projet d'écriture.
- Rencontres USEP pour les GS (20/10/2008), ce jour pour les CP/CE1 et le 24/10/2008 pour les CE2, CM1, CM2 pour cette 1ère période.

#### 7/ Questions diverses

Les parents soulèvent plusieurs problèmes :

- Paiement cantine-garderie
- Désagréments de la badgeuse
- Les enfants qui arrivent à 8h45 ne peuvent plus être pris à l'APS (Accueil Periscolaire) et l'école ouvre ses portes à 8h50.
- Le goûter de l'APS : les enfants ont trop peu ( une proposition est faite afin d'augmenter la part allouée au goûter).
- Augmentation de 5 centimes d'euros (2,50€ au lieu de 2,45€) pour la cantine sans que les parents aient été prévenus. Une proposition est alors faite d'inviter le responsable au prochain conseil d'école ou que les parents soient présents à la prochaine commission de la CDC (Communauté des Communes).

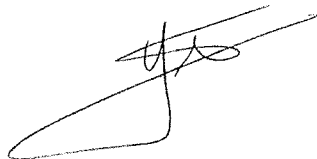
Accueil des enfants les jours de grève:

Les mairies sont obligées d'appliquer la loi, Mme Le Maire doit donner une liste de personnes (env 10) devant assurer l'encadrement : aucun diplôme requis, aucune norme n'est imposée.  
La mairie n'est pas responsable en cas d'incident, c'est l'Etat.  
Appel à candidature auprès des parents est fait par la mairie.

La Directrice

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delays', written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal line, written over a horizontal line.